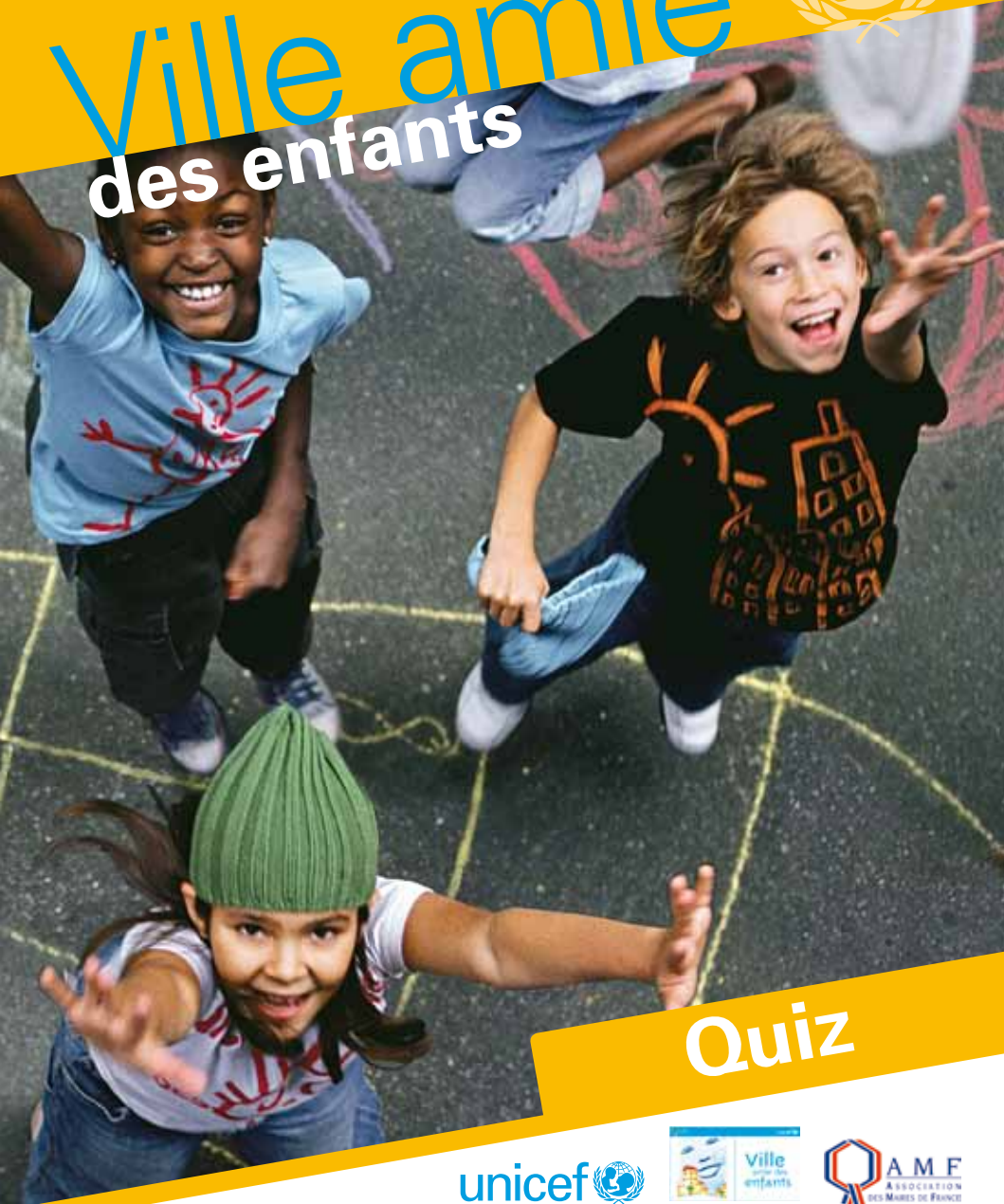


Ville amie des enfants



Quiz



La place des enfants dans votre ville

Pour permettre aux Villes amies des enfants de faire un point à tout moment, sur l'enfant dans la ville, l'Unicef France et les Villes pilotes pour les droits de l'enfant proposent à l'ensemble du réseau le quiz qui suit.

Ce quiz permet de conduire des réunions, d'introduire la réflexion sur un plan d'action, ou d'entamer une discussion sur l'enfance dans la ville et sur les moyens d'améliorer le quotidien des enfants et de leurs familles.

Le quiz Ville amie des enfants interroge : Comment la ville se situe-t-elle pour les droits de l'enfant ? Il permet de faire un point sur :

- la « bien traitance » des enfants et des jeunes
- la non discrimination pour l'accès de tous les enfants à leurs droits
- la parentalité
- la participation et l'écoute des enfants

Les Villes pilotes : Agde, Aubagne, Cholet, Darnétal, Digne-les-Bains, Dijon, Fontenay-Sous-Bois, Gap, le Kremlin-Bicêtre, Le Mans, Malaunay, Moissy-Cramayel, Nancy, Rambouillet, Rambervillers, Saint-Cyr-sur-Loire, Saint-Jean-de-Monts, Saint-Paul-Les-Trois-Châteaux, Schiltigheim.

VILLE

ANNEE

VILLE AMIE DEPUIS

	OUI	EN COURS	NON
LA «BIEN TRAITEMENT» ET LE BIEN ÊTRE DES ENFANTS ET DES JEUNES			
Votre ville favorise un contexte d'accueil bienveillant des enfants et des jeunes dans toutes ses structures			
Votre ville promeut une politique de l'enfance et de la jeunesse concertée entre différents acteurs locaux (social, tissu associatif, institutions, familles...)			
L'enfance est abordée de manière transversale dans votre ville, chaque service s'intéresse à la question de l'enfance et prend en compte l'intérêt de l'enfant avant chaque prise de décision pouvant avoir un impact sur eux			
Votre ville promeut une culture de l'écoute et du « travailler ensemble » (développée grâce à la formation des professionnels, aux échanges sur les pratiques professionnelles, à l'organisation de colloques, de rencontres professionnels/parents, de commissions consultatives, de conseils de quartiers), etc.			
Les agents de votre ville sont formés aux spécificités des enfants dont ils s'occupent - psychologie, croissance, pédagogie, médiation, droits, langage des signes, etc.			
- cette formation est systématique			
Votre ville développe des formes de médiations et d'écoute des enfants et des jeunes			
Votre ville promeut une meilleure connaissance de la Convention des droits de l'enfant pour tous (campagnes de communication, plaidoyer civil et institutionnel)			
- systématiquement			
- très régulièrement			
- au moins une fois par an			

Autres :

OUI

EN
COURS

NON

LA NON-DISCRIMINATION POUR L'ACCÈS DE TOUS LES ENFANTS À LEURS DROITS

HANDICAP

Votre ville favorise ou met en œuvre : l'accès de tous les lieux et services aux personnes en situation de handicap

- la voirie			
- les bâtiments			
- les transports			
- les écoles			
- les loisirs			

Autres :

ÉGALITÉ DES CHANCES

Tous les enfants ont accès

- à la restauration scolaire			
- à la culture			
- aux sports			
- aux loisirs			
- aux vacances			

Autres :

OUI

EN
COURS

NON

PRÉVENTION ET SANTÉ**Votre ville soutient des actions de prévention**

- santé			
- conduites à risques			
- délinquance			
- sécurité routière			
- information, orientation			
Votre ville soutient un plus grand accès à la santé, notamment pour les familles les plus démunies			
Autres :			

PARENTALITÉ**ACCOMPAGNEMENT**

Il existe des points écoute parents ou des structures de conseil et de soutien à la parentalité			
Votre ville organise des rencontres entre parents et professionnels de l'enfance			
Votre ville propose un accompagnement des parents pour une meilleure compréhension de leurs droits et de leurs responsabilités			
Les parents sont régulièrement informés sur tout ce que propose la ville pour les enfants			
Les horaires des services sont adaptés aux contraintes des familles			
Autres :			

OUI

EN
COURS

NON

CONSULTATION

Les représentants des parents sont associés à la gestion des structures d'accueil de la petite enfance et de l'enfance

Les parents sont consultés de manière régulière sur les services, leurs besoins et attentes concernant les enfants (sondages, réunions, etc...)

Autres :

PARTICIPATION ET ÉCOUTE DES ENFANTS ET DES JEUNES

Votre ville a mis en place des actions d'éducation à la citoyenneté

Votre ville a mis en place des structures ou des procédures pour faciliter une implication des enfants et des jeunes dans la vie collective

- Conseil d'enfants

- Conseil des jeunes

- Conseils de quartiers

- Junior association

- Forums citoyens

- Sondages

Les enfants sont consultés sur

- les aménagements urbains

- les équipements

- les services

- la programmation / animations

- les projets internationaux (jumelages, solidarité, etc)

OUI

EN
COURS

NON

Votre ville réserve une place aux jeunes dans l'élaboration de la décision au sein de certaines structures

- Commissions extra municipales			
- Comités de jumelage			
- Maisons de quartiers			
- Maisons des jeunes			

Votre ville communique largement sur la participation et la consultation des enfants et des jeunes

- journaux			
- radios			
- panneaux d'expression			
- campagnes d'affichage			
- site web, blogs, etc			

A votre connaissance, il y a dans les établissements scolaires (écoles, collèges) des formes d'association des enfants aux décisions :

- consultations systématiques sur certaines activités			
- invitation à formuler des propositions sur l'environnement, les activités, les rythmes, etc.			

Autres :

unicef 



Pour toute information sur Ville amie des enfants,
consulter notre site internet
www.villeamiedesenfants.fr,
ou contacter **le Service Ville amie des enfants**,
UNICEF France : 3, rue Duguay-Trouin 75006 Paris
Tél. : 01 44 39 17 47.